

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- | FORMALISATION DE MESURES PILOTES
- | DIALOGUES ET ATELIERS PARTICIPATIFS DE FÉVRIER À AVRIL 2023

BAIE-MAHAULT
AVRIL 2024



culture 21

Commission de CGLU



TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE DE TRAVAIL	2
La mise en œuvre du PSAC – Plan Stratégique pour une Action Culturelle durable	4
Les huit mesures pilotes retenues	11
LES DÉFIS LOCAUX	13
Quelle localisation des Objectifs de Développement Durable	13
Articulation des projets avec le cadre existant	17
LES ANNEXES	19
Les politiques publiques de la ville	19
Les identités remarquables de la ville	20
LES CONTRIBUTEURS AU PROGRAMME	21





CONTEXTE

Les dialogues participatifs entrepris par la collectivité, au cours du premier semestre 2023, interviennent dans un contexte sociétal post-Covid. Selon les institutions spécialisées, tous les indicateurs démontrent une reprise de l'activité économique en Guadeloupe, sans précédent depuis 2017 et ce, grâce aux allègements, voire à la levée des restrictions sanitaires en 2022.

Pour autant, une crise sanitaire qui exacerbe des tensions de toute sorte et qui s'ajoute à la constante instabilité sociale de la région n'augure pas des perspectives réjouissantes pour les mois à venir. En ce sens, les Baie-Mahaultiens, tout comme l'ensemble des Guadeloupéens sont très préoccupés par l'avenir d'autant plus que l'actualité nationale et internationale, ne promettent pas de beaux lendemains.

Le groupe de travail pluridisciplinaire composé d'acteurs clés, installé en 2019, a entrepris d'organiser des **dialogues participatifs**, supports nécessaires à la formalisation et à la **définition d'actions phares** permettant d'**améliorer l'action de la ville** dans des domaines identifiés lors de l'autoévaluation et d'**asseoir le développement durable de la culture** sur notre territoire.

De ces rencontres citoyennes des mesures pilotes, des actions spécifiques ont pris forme. Certaines seront issues de la révision de 2022, d'autres naîtront de ces échanges. Dans tous les cas, elles prendront en compte les nouvelles orientations, politiques et organisationnelles, du Projet de ville de la mandature 2020-2026, et participeront à la territorialisation des Objectifs de Développement Durable. En effet, une combinaison des programmes « Villes pilotes » et les « Sept clés » s'est opérée pour intégrer la dimension culturelle dans la localisation des ODD sur notre territoire.

LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE POUR L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

Baie-Mahault est une ville singulière de par sa situation géographique, l'histoire de sa population, son positionnement économique et la diversité de son patrimoine (des éléments présentés dans notre programme de travail intitulé « Plan stratégique pour une action culturelle durable »).

C'est indéniablement une ville culturelle qui n'a pas fini de s'enrichir de ses diversités. Après plus de dix années de démocratisation et pour plus de transversalité, de collaboration et de coopération avec ses publics, mais aussi entre les services communaux, les organismes publics et privés, les acteurs culturels et la société civile, et pour renforcer nos capacités sur les politiques culturelles, la ville s'est engagée à porter les principes de l'Agenda 21 de la Culture.

CONTEXTE

LE CAP FIXÉ EN 2020 PAR LES ELUS

Un Projet politique ambitieux

Lors du renouvellement de leur mandat auprès des citoyens, les élus ont rappelé leur attachement au développement durable et à la poursuite du processus de localisation de « l'Agenda 21 de la culture – A21C » par l'intermédiaire du Programme Villes pilotes porté par Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU, pour « *CONTINUER A ETRE UNE VILLE AUDACIEUSE* »¹

Cela s'est exprimé en deux lignes directrices :

- 1 « *LIBÉRER LES ÉNERGIES - Pour que la jeunesse baie-mahaultienne, quel que soit son milieu social d'origine, participe à la construction de notre avenir et occupe sans complexe toute sa place en Guadeloupe, dans la Caraïbe et dans le Monde* »²

L'A21C qui reconnaît **l'importance des politiques culturelles pour le développement durable local** sera un support pour la **construction de l'avenir des baie-mahaultiens**, que ce soit en ce qui concerne les aspects intrinsèques de la culture (spectacles, arts visuels, création et interprétation artistiques...) ou pour son rôle contributif lorsqu'elle aide à la réussite des autres politiques.

- 1 Passer « *DE LA DEMOCRATISATION DE LA CULTURE À LA DEMOCRATIE CULTURELLE, en faisant de la culture un vecteur de développement du territoire ; pour - Devenir une ville culturelle durable selon les principes de l'Agenda 21 de la Culture, mais aussi - Accroître les partenariats internationaux, avec la mise en place d'échanges avec des Villes pilotes du Monde* »³

La démocratisation culturelle a été des années durant le fer de lance à Baie-Mahault.

C'est en 2017 que l'adhésion au programme mondial "Agenda 21 de la culture - Culture 21 actions" est signée. Désormais la collectivité s'est engagée à fixer des objectifs **de transversalité, de diversité culturelle, de démocratie participative, d'expression des droits culturels** (inscrits dans la loi NOTRé de 2015), et de **coopération** locale et internationale, tant au sein de son administration qu'avec ses partenaires publics et privés.

Par ailleurs, le Plan de mandature nous éclaire sur les politiques publiques prioritaires et ce, grâce à sa segmentation. Nous constatons que les questions liées à l'Aménagement durable du territoire, à la Solidarité et au social, à l'Ecologie et au développement durable sont très prégnantes.

1 cf. page 2 du projet de mandature 2020-2026

2 cf. page 5 du projet de mandature 2020-2026

3 cf. page 5 du projet de mandature



CONTEXTE

Le Patrimoine bâti, la Diversité culturelle et le Tourisme, ainsi que la Sécurité publique et les objectifs liés à l'Enfance, la jeunesse et l'Education y sont très présents également.

Les thématiques de la Citoyenneté et Proximité, du Numérique et Technologie, du Sport et Santé, méritent le détour même si elles sont évoquées moins de 5 fois dans le programme politique (annexe 1).

...Renchéri par un cadre stratégique de l'administration

I « *PROMOUVOIR LES TRANSITIONS ECOLOGIQUE ET CULTURELLE* »,

L'ambition affichée auparavant se matérialise en avril 2020 avec la création d'une direction de la *Transition écologique et du Développement durable* au sein de l'administration.

Les membres du Pilotage stratégique de la collectivité sont conscients que la crise climatique ne nous épargne pas. Bien au contraire et plus encore, elle accroît notre vulnérabilité, et notre contexte insulaire fait de nous les premières victimes de ce changement climatique (accélération des sécheresses, intempéries destructrices ...), à cela s'ajoute une multiplicité de risques identifiés (volcanique, cyclonique, sismique, technologique).

La Transition écologique nous oblige donc, à repenser nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Puisque l'Agenda 21 de la Culture implique que le citoyen soit au cœur de nos politiques publiques, et nous invite à faire de la culture un domaine transversal, il implique à repenser notre culture d'entreprise, il est en ce sens un véritable levier pour cette nouvelle donne.

Au même titre que l'A21C, les ODD sont nécessaires pour **un pilotage intégré des projets**. En ce sens, le passage de la stratégie au plan d'actions devra prendre en compte les « 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) » pour s'assurer de la transversalité de l'action publique, à l'horizon 2030.



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

LE PLAN STRATÉGIQUE POUR UNE ACTION CULTURELLE DURABLE - PSAC

Lors du conseil municipal du 29 octobre 2019, les élus ont, à l'unanimité, donné un cadre stratégique aux intentions exprimées lors des nombreuses rencontres entre les parties prenantes.

Fruit d'une vision collective, issue des consultations qui se sont déroulées fin 2018 et tout au long de l'année 2019, à la fois schéma directeur et document technique, le Plan stratégique pour une action culturelle durable - PSAC - 2019/2030 pose des orientations qui devront nous conduire vers une ville culturelle durable.⁴

Ainsi, les élus reconnaissent que **la culture aide à faire des ponts avec les autres politiques publiques**, et valident **quatre orientations stratégiques**, pour :

- Faire de la culture un levier de développement territorial, par la transversalité de l'action publique et la mutualisation des compétences communales,
- Impulser une coopération locale, régionale et internationale,
- Faciliter la démocratie participative,
- Agir pour une gouvernance prospective, transversale et inclusive

Des orientations qui font suite aux recommandations des experts dans le Rapport intitulé « *Baie-Mahault : analyse de l'autoévaluation de Culture 21 Actions* ».

Le contrat initial devenu caduc, un avenant a été signé en août 2022. Il a permis au Comité de Pilotage, sur proposition de la coordinatrice, de valider une planification pour poursuivre les activités du Programme villes pilotes et ce, jusqu'au 31 octobre 2024, puis au 31 décembre 2025.

DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR COCONSTRUIRE NOS MESURES PILOTES

Des ateliers participatifs nécessaires pour repenser le vivre ensemble du territoire et pour libérer la parole, après des mois de privation d'interaction des citoyens.

Ainsi, du 14 février au 3 avril 2023 se sont déroulés des ateliers citoyens dans certains quartiers de la ville, à raison d'un par jour. Tous ont suivi la même organisation :

- Présentation individuelle de chaque participant,

⁴ cf. délibération du conseil municipal du 29/10/2019 et ses annexes



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- Lecture des objectifs, des règles à observer et du déroulement de la journée de travail,
- Présentation des défis locaux à travers le Projet de mandature,

Sous l'égide d'un modérateur/trice et de la coordinatrice du Programme-A21C, il s'agissait de :

- Permettre à tous les participants de mener, de façon collective, une réflexion sur le « vivre ensemble » à Baie-Mahault
- Sensibiliser les parties prenantes aux 17 ODD et à leur possible application au niveau local et régional
- Aider chacun à comprendre la relation entre la Culture, les défis locaux et le Développement durable

Rappelons qu'à l'issue de l'autoévaluation, alors que nos experts et les parties prenantes reconnaissaient une pratique satisfaisante mais qui méritait tout de même toute notre attention, dans les domaines Patrimoine, diversité et créativité, – Environnement et – Droits culturels.

Ils avaient souligné des efforts importants à faire dans les domaines de :

- la gouvernance interne, transversale et participative tant en interne qu'avec nos partenaires, en externe ;
- la définition d'enjeux sociaux nécessaires à la cohésion du territoire,
- la mise en œuvre de projets éducatifs notamment à destination des jeunes
- le développement de projets culturels en lien avec le secteur économique d'où la définition des quatre orientations stratégiques dans le PSAC, par le prisme de la culture :
 - Faire de la culture un levier de développement territorial, par la transversalité de l'action publique et la mutualisation des compétences communales
 - Impulser une coopération locale, régionale et internationale
 - Faciliter la démocratie participative
 - Agir pour une gouvernance prospective, transversale et inclusive

71 personnes ont pris part aux **6 ateliers citoyens pour échanger sur leur vision des politiques publiques et pour les impliquer aux réflexions municipales**. Les discussions ont renforcé les projets en cours ou les ont transformés. D'autres projets sont nés des échanges.



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Des moments pour illustrer le rôle de la culture dans la configuration de ville culturelle durable.

ÉDUCATION :

Quel projet culturel (environnement immédiat) à destination des jeunes, doit-on adopter ?

Animateur / Modérateur :

- **Joëlle ROUSSEAU**, Responsable du contrôle de gestion et de la performance des services⁵

Quelques explications furent nécessaires pour apaiser les premières réactions des participants, très étonnés face à l'association de la Culture au Développement durable. Très vite tous ont souhaité, de façon évidente, de voir figurer **l'homme au centre des politiques culturelles**, source d'épanouissement personnel dans une société en grande difficulté sociale, économique et environnementale.

Force est de constater que l'articulation entre le monde culturel et le monde éducatif n'est pas facile : - pas assez d'interventions artistiques et culturels au sein des établissements et - des équipements socioculturels de quartiers, mal exploités - peu de visibilité quand l'intervention existe. D'ailleurs, les sorties sont très limitées et contraintes, disent les enseignants et chefs d'établissements présents.

L'éducation doit être un « espace concerté » entre différents acteurs de la société pour qu'elle ne soit pas restreinte et assignée uniquement aux établissements scolaires. En ce sens, tous pensent que le **Projet éducatif de territoire est un réel outil de développement durable**.

En effet, un plan pour une stratégie éducative locale alliant culture, sport, citoyenneté et éducation en partenariat avec les acteurs culturels, sportifs, sociaux, les enseignants des établissements scolaires de tous les niveaux, les associations et institutions publiques et privées. Il doit pouvoir mettre en lumière tous ceux qui font et qui valorisent les savoir-faire du territoire ; et donc, donner la possibilité de recourir à toutes les formes possibles de la transmission des savoirs : théâtre forum, jardinage, pratique musicale, appel à projets... au service de la valorisation du patrimoine et des savoirs traditionnels.

⁵ La liste des contributeurs aux dialogues participatifs et référents mesures pilotes est affichée en annexe 3

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Transversal et collaboratif, il reliera tous les acteurs internes et externes (notamment les associations), toutes les communautés pour « ne laisser personne pour compte » et devra faciliter l'accessibilité de tous, aux infrastructures et aux services car tous les lieux devront être investis (maisons de quartier, jardins, bibliothèques...).

Les projets issus de cet atelier, pour une action culturelle durable :

- **Actualiser le Plan Educatif Territorial** – PEDT pour une stratégie éducative locale alliant culture, sport, citoyenneté et éducation,
- Création de **jardins médicinaux dans tous les établissements scolaires**,
- Elaboration d'un **recueil numérique ou au format papier, à vocation pédagogique**, relatant l'histoire de Baie-Mahault et sa géographie humaine et **valoriser l'éducation au patrimoine** au travers d'activités telles la classe à horaires aménagés en musique-CHAM, les classes patrimoine...,
- Créer un « **Kay Kfèt à Bémao** » pour mieux visualiser les temps forts de la vie culturelle et sportive du territoire, tant de l'initiative de la commune que des associations ou autres acteurs privés ou publics,
- **Création d'une marque territoriale** et témoigner de son amour pour la commune, nécessaire à la cohésion de groupe,
- **Sensibiliser au « manger local »** c'est-à-dire au « locavorisme », faciliter l'accès à la restauration scolaire, éduquer pour un comportement menant vers l'équilibre alimentaire et à la culture agricole sont des points forts à retenir,
- **Création d'un répertoire des activités artistiques et culturelles du territoire**,
- **Eduquer à la liberté d'expression artistique, quel que soit le genre, à travers des projections de films, des documentaires et autres.**

ODD 2, 3, 4, 5, 9, 10

DROITS CULTURELS ET CITOYENNETE :

Faire de la culture un facteur de citoyenneté ET accompagner chaque citoyen dans l'exercice de ses droits culturels

Animateur / Modérateur :

- **Marie-Line DIXIT**, Directrice de la vie citoyenne

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Dans un premier temps, le groupe de travail a défini ce qu'est la citoyenneté : « être acteur de la vie de la cité, de la naissance à la mort », « de part ses droits, le citoyen décide », « il a aussi des devoirs pour trouver les voies et moyens du bien vivre ensemble ».

Plusieurs grands textes internationaux encadrent et consacrent le principe des « droits culturels », en 1966, 2001, 2005, 2007 et 2015. En France l'article 103 de la loi NOTRe et l'article 3 de la loi « Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine –LCAP » y font explicitement référence, en écho à la convention de l'Unesco du 20 octobre 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Sur le site des Nations Unies, on peut lire : « *Les droits culturels protègent les droits de chacun, individuellement et collectivement, ainsi que les droits de groupes de personnes, **de développer et d'exprimer leur humanité, leur vision du monde et la signification qu'ils donnent à leur existence et à leur épanouissement** par l'intermédiaire, entre autres, de valeurs, de croyances, de convictions, de langues, de connaissances, de l'expression artistique, des institutions et des modes de vie. Les droits culturels protègent également l'accès aux ressources et patrimoines culturels qui rendent possibles ces processus d'identification et de développement* ».

Cet atelier permettra de définir comment **favoriser l'implication active de tous les citoyens du territoire**, au service de la société, sachant que tous les projets devront être des facilitateurs d'échanges entre les communautés autour de la notion des droits culturels et de la question des identités culturelles.

Les projets issus de cet atelier, pour une action culturelle durable :

- Création d'un **Conseil des Sages** regroupant des personnes représentatives du territoire
- Création de « Journées découvertes » ou de « veillée culturelle », d'un « Arbre à palabre ». **Des occasions pour découvrir et échanger sur les pratiques culturelles** des communautés résidant désormais à Baie-Mahault
- Créer un **livret d'accueil à destination de tous les nouveaux arrivants** (citoyens et administratifs) pour raconter la culture du territoire et de l'Administration communale
- Création d'un **document référent** pour mieux connaître les différentes communautés du territoire, tel un annuaire



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

Par le prisme de la culture

Animatrice / Modératrice :

- **Gaëlle CIGAR**, Responsable des affaires juridiques, du contentieux et des assemblées

Développer la démocratie participative pour que « le citoyen soit au cœur des politiques publiques », est une volonté de l'équipe municipale. Une nouvelle gouvernance est donc, nécessaire pour une institution efficace et plus juste. En interne, la transversalité devra être une évidence.

Pour cela, le groupe propose de créer des espaces d'échanges pour que s'exprime pleinement la démocratie participative, en permettant à la direction des Partenariats de développer un esprit de coopération au sens le plus large possible et en assurant la participation citoyenne à tous les niveaux des projets (de la conception à l'évaluation).

Les projets issus de cet atelier, pour une action culturelle durable :

- Poursuivre le **développement des « Parcours du Patrimoine »** qui devra constituer une réelle politique stratégique dont l'objectif sera de développer l'attractivité du territoire.
Dispositif créé en 2017 pour identifier et mettre en valeur le patrimoine naturel, matériel et immatériel de la ville. Il « nourrit », entre autre, le projet autour du tourisme mémoriel, mené par la Communauté d'agglomération Cap Excellence. Il participe à l'aménagement du territoire et à son dynamisme.
Une stratégie dont l'axe principal consiste à développer les points d'intérêt et de halte sur notre territoire, reconnue comme un levier de diversité culturelle et une bonne pratique par CGLU en 2019
C'est donc, un outil à la fois culturel, social, pédagogique et répondant à l'attractivité du territoire. Ces Parcours doivent rendre visible les différents aspects du patrimoine, et permettre de raconter l'histoire de Baie-Mahault à travers des supports tels que des vidéos, films, des panneaux d'interprétation, les livres, dépliants, course d'orientation...
- Transformer la bibliothèque multimédia en un tiers-lieu, en veillant à **inclure des « langages » pour toutes les personnes porteurs de handicap** (braille, langage des signes, ...) et rendre l'entière accessibilité du bâtiment par tous le publics,

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- Créer un **livret d'accueil à destination de tous les nouveaux arrivants** (citoyens et administratifs) pour raconter la culture du territoire et de l'administration communale,
- Tous les moyens doivent être mis en place pour renouveler le lien avec le citoyen, administré. **L'adoption d'un « accusé de réception »** aux sollicitations doit contribuer à cette recherche d'étroite collaboration,
- **Accentuer la communication** d'une manière générale et de l'Agenda 21 de la Culture, de part une meilleure attractivité du site de la ville et de ses réseaux sociaux.

ODD 11, 16, 17

TRANSFORMER LA BIBLIOTHEQUE EN UN TIERS-LIEU :

Passer du lieu aux livres à un lieu à vivre, hybride, pour croiser les usages publics

Animatrice / Modératrice :

- **Marie-Antoinette CLAUDE**, Responsable de la bibliothèque multimédia Paul Mado

Les participants ont considéré ce projet comme très innovant pour la collectivité. Sa mise en œuvre doit être coconstruite avec une instance représentative de la population.

C'est une **rénovation à 360°** qui demande un plan de financement multi-partenarial (le réseau des bibliothèques, la Direction des Affaires Culturelles, représentante du Ministère en Guadeloupe, les services communaux, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, le Centre national du livre...) et une participation citoyenne, de l'élaboration à l'évaluation du projet, de façon à répondre aux besoins des différentes communautés, avec leurs différences culturelles et sociales.

Ce nouveau défi pour les acteurs de notre «vaisseau amiral de la culture» pour reprendre l'expression consacrée lors de sa construction, devra favoriser l'appropriation du lieu non seulement par un fonctionnement adapté mais aussi par un agencement le rendant accessible à tous (proximité physique, horaires, collections, services adaptés, aménagement des espaces) ; et ainsi, proposer des services facilitant l'inclusion de tous, la formation technologique et pour accompagner au développement des compétences numériques.



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Les participants souhaitent que cette transformation soit l'occasion de :

- **Concevoir des aménagements adaptés** : un espace cuisine au rez-de-jardin, derrière la régie actuelle,
- **Agencer la salle polyvalente** de telle sorte à obtenir une réelle salle de spectacle, un café-théâtre,
- **Equiper l'espace des expositions** pour un fonctionnement optimal,
- **Rendre la salle de documentation modulable** (réunion de travail, coworking...) et l'équiper en matériel,
- **Rendre l'accueil plus convivial pour le tout public,**
- **Créer un service / espace numérique** au sein de l'établissement
- **Créer un espace détente**, au rez-de-chaussée (gazon synthétique, mobilier de jardin, parasol...),
- créer **un maillage du territoire autour du livre et d'actions liées à la connaissance** (Ex. ateliers mobiles pour la transmission des savoirs et savoir-faire).

ODD 4, 11, 16, 17

PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE ET LES SAVOIRS TRADITIONNELS

Animatrice / Modératrice :

- **Laura MANNE**, Directrice de l'administration générale

Cet objectif est considéré comme une réelle politique stratégique pour renforcer l'attractivité de la ville. C'est un projet qui permet de prendre conscience des atouts du territoire en termes de patrimoine naturel, bâti, immatériel, et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour le valoriser et le transmettre, à destination de tous les publics. Nos anciens qui portent la mémoire de la ville ne sont pas en reste pour une transmission intergénérationnelle.

Bien que l'accessibilité des bâtiments doit être la norme pour tout type de publics, en revanche il y a eut un plaidoyer pour le développement du numérique, au service de la valorisation du patrimoine.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Les participants estiment que les projets qui suivent contribueront à une action culturelle durable :

- La sanctuarisation des **jardins créoles traditionnels**,
- Le **listing des bonnes pratiques pour la préservation de la biodiversité**,
- La **transformation de la friche en lieu d'exposition sur les énergies**,
- **L'accompagnement des porteurs de projets et le soutien à la transformation des produits locaux**,
- La **création d'espaces conviviaux, de lieux d'échanges et de partage**,
- La création de **circuits touristiques** avec balises digitales, ou encore d'une **application pour le tourisme culturel virtuel**, dans le même ordre d'idée des **QR Code sur les monuments historiques et le parcours du patrimoine existant, le patrimoine vert**,
- La création d'une **course d'orientation à vocation culturelle**,
- La réalisation d'**un document relatant de l'histoire et du patrimoine de Baie-Mahault, à vocation touristique** : histoire des lieux, des familles de toutes origines (africaines, asiatiques, caribéennes, européennes, syro-libanaises...), Géographie humaine, Us et coutumes (ex : bûcher de la Saint-Jean), Patrimoine (musique, art...), Portrait d'acteurs culturels (ex : Guy CONQUÊTE, Man Sosso, Gérard Lockel...)... L'appel à participation pourrait être une des modalités d'organisation du groupe de travail,
- **Valoriser le patrimoine : le bâti** (ex : mettre en valeur l'histoire de **La Croix située à Destrellan**), **la faune et la flore, le culturel, l'immatériel**...avec un inventaire au préalable,
- **Valorisation du littoral baie-mahaultien : La Sablière, Lieu de baignade**, avec des vertus prétendues thérapeutiques selon certains témoignages, **les fonds marins**,Exploitation de **l'histoire de la piraterie** dans le bassin baie-mahautien (financement de la Révolution française avec le butin) pour des retombées touristiques et économiques, **la mangrove**,
- Le **patrimoine culturel** : - Chapelle positionnée près du WTC - Chapelle de Jarry (rue de la Chapelle), les cimetières familiaux...

Ces projets transversaux seront réalisés en collaboration avec tous les services de la collectivité et avec le partenariat des associations de défense du patrimoine, des agriculteurs, des établissements scolaires de tout niveau et à l'international.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Avec un bel argumentaire, Baie-Mahault pourrait devenir une « ville d'art et d'histoire ». Il faut prétendre à ce label.

ODD 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17

LA BIODIVERSITE ET LA DIVERSITE CULTURELLE DU TERRITOIRE

La culture peut-elle être un moyen de sensibilisation à la protection biodiversité ?

Animatrice / Modératrice :

- **Erika ROSNEL**, Coordinatrice de la transition écologique et du développement durable

La direction pour la Transition écologique et du développement durable porte deux projets stratégiques que sont le Projet Alimentaire Territorial Bio'Maho et Projet de reconquête de la biodiversité Baietterfly. Ce dernier sera retenu pour contribuer à l'implantation de l'A21C à Baie-Mahault.

Cet atelier a permis de présenter le **Profil biodiversité de la ville au sein de l'espace Caraïbe** insulaire, ainsi :

- La ville possède une grande diversité de zones humides,
- Ces zones sont dégradées par le climat, l'urbanisation, l'artificialisation des sols. On peut donc parler de régression de la zone humide,
- La ville abrite des espèces endémiques à valeur culturelle, quelques fois de façon exclusive : des Chauves-souris, le Mahot, le Mangle médaille (position stratégique - connexion), des Fromagers et Baobabs.

Et donc, on en vient à identifier la **responsabilité écologique de la commune** en ces termes :

- Trait d'union entre la Basse-Terre et la Grande-Terre, elle a le devoir de tout mettre en œuvre pour former **un corridor écologique pour le passage du Pic de Guadeloupe**. Or aujourd'hui, le corridor est fragmenté et le pic de Guadeloupe ne peut pas circuler d'arbres en arbres. Coincées d'un côté ou d'un autre, les familles se reproduisent entre elles. Donc, il y a une dégénérescence de cette **espèce endémique**, que l'on ne trouve qu'en Guadeloupe.



LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- Grâce sa position centrale la ville pourrait devenir **une halte migratoire** pour certaines espèces et devrait favoriser la pollinisation des abeilles.
- Elle doit protéger son littoral car d'une richesse remarquable, grâce à son étendue et à sa variété. Baie-Mahault est le **2ème littoral le plus long de la Guadeloupe**, après Saint-François,
- Baie-Mahault, c'est aussi une **grande diversité de paysages** (urbain, industriel, naturel, maritime) **et des milieux** (terrestres, marins, eaux douces),
- L'ilet Christophe en **cœur de Parc**, est un lieu unique de nidification de plusieurs espèces dont le pélican brun.

Comme souvent, cette thématique fait écho à la Protection et à la valorisation du patrimoine, en l'occurrence le patrimoine naturel.

ODD 13, 14, 15

Parmi toutes ces mesures, des actions phares sont identifiées pour une implantation de l'A21C et la territorialisation des ODD sur notre territoire :

- des mesures issues de l'autoévaluation de janvier 2019 et qui n'ont pu se réaliser pour cause de crise sanitaire importante dans la région,
- la reprise du programme en 2022 permet de réactualiser certains projets compte tenu des nouvelles orientations politiques,
- l'organisation des ateliers participatifs a fait émerger d'autres projets participant à la reprise des rencontres citoyennes, comme les Conseils de quartiers. Ces ateliers ont pour ambition d'associer les habitants à l'élaboration de politiques publiques,
- on y trouve également un projet de notre communauté d'agglomération, Cap Excellence.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

LES HUIT (8) ACTIONS RETENUES

Les participants ont souhaité qu'une **trentaine d'actions** soient inscrites au sein des politiques culturelles (voir le paragraphe III de la synthèse des ateliers participatifs). Nous en retiendrons sept spécifiques à Baie-Mahault, souvent revenus dans les attentes des parties prenantes. Selon nous, ils répondront au mieux aux défis locaux et aux engagements de l'A21C. La huitième action étant de l'initiative de la communauté d'agglomération.



1. Réalisation d'un **OUVRAGE RELATANT DE L'HISTOIRE, DU PATRIMOINE ET DE LA GEOGRAPHIE HUMAINE DE BAIE-MAHAULT**, à vocation pédagogique et touristique :

- l'histoire des lieux, des familles de toutes origines (africaines, asiatiques, caribéennes, européennes, syro-libanaises...),
- la Géographie humaine, issue des différentes migrations due à la centralité de la ville
- Us et coutumes (ex : bûcher de la Saint-Jean), Patrimoine (musique, art...),
- Portrait d'acteurs culturels (ex : Guy CONQUÊTE, Man Sosso, Gérard LOCKEL...)

Un projet culturel par évidence !

- Un ouvrage culturel et patrimonial reliant la politique éducative et la politique culturelle dont l'énoncé est très explicite sur sa valeur ajoutée dans la stratégie politique,
- Ouvrage qui contribuera au développement touristique assuré par la communauté d'agglomération et donc fortement à l'économie locale et à l'industrie culturelle de surcroît
- Un ouvrage qui promeut la coopération intergénérationnelle à travers la culture,
- Et qui mettra en évidence les migrations « subies » due à la centralité de la ville



2. Mettre en place un SEMINAIRE (ANNUEL) DES ASSOCIATIONS

pour un moment d'expression de la citoyenneté et de la démocratie participative. Un rendez-vous annuel dont l'objectif sera de professionnaliser les acteurs associatifs.

Pour cela, tous les mois, des ateliers seront organisés afin de :

- définir et formaliser les contours de la relation entre les associations et la collectivité publique ;
- adopter des orientations en termes de développement du monde associatif, et
- aider les acteurs à saisir des opportunités offertes sur le territoire en termes d'insertion, de recherche d'emploi, développement de compétences...

En quoi la culture est-elle pertinente pour ce projet ?

- moment fort pour l'expression des droits culturels
- l'occasion pour former toutes les associations, et plus particulièrement celle dont l'objet met en valeur les activités culturelles, pour plus de professionnalisme (réponse aux procédures de commandes publiques, aide à la compréhension des contours juridiques pour éviter des problèmes judiciaires pouvant des conséquences graves sur la pérennité des politiques culturelles dans leur ensemble ...)



3. Transformation de la BIBLIOTHEQUE TRADITIONNELLE EN UN TIERS LIEU,

pour élargir sa capacité de rayonnement par l'innovation.

Une rénovation à 360° qui demande un plan de financement multi-partenariat (réseau des bibliothèques, DAC, services communaux, Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, Centre National du Livre...) et une évaluation coconstruite avec les citoyens.

Le comportement et les besoins des usagers sont en constante évolution. Afin de fidéliser le public, la bibliothèque doit s'adapter en permanence.

Un établissement culturel qui se transforme pour s'ouvrir au monde

- une transformation qui incarne l'innovation dans un large éventail d'activités
- ouverture à d'autres activités humaines, donc culturelles
- nouvelle offre d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales associées au monde éducatif, social et économique



4. ACTUALISATION DU PLAN EDUCATIF TERRITORIAL –PEDT

pour une stratégie éducative locale alliant culture, sport, citoyenneté et éducation en partenariat avec les acteurs culturels, sportifs, sociaux, les enseignants des établissements scolaires de tous les niveaux, les associations et institutions publiques et privées.

Le PEDT tend à favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité et ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Les axes de travail :

- Axe n°1: Activités sportives
- Axe n°2: Activités culturelles (patrimoine..)
- Axe n°3: Activités artistiques (arts visuels..)
- Axe n°4: Activités sciences et vie dont l'alimentation durable

Historique du PEDT dispositif créé en en 2014

Le PEDT concerne les jeunes de la petite enfance (0-3 ans) à 18 ans

En quoi la culture est-elle pertinente dans ce projet ?

- Un Plan mercredi est signé en décembre 2022, démarrage prévu année scolaire 2022-2023
- Une actualisation qui porte particulièrement sur le mercredi, journée libre pour les écoliers pour lesquels la ville prévoit, en autres, des activités artistiques et culturelles, sur ce temps libre



5. Mise en place d'un ARBRE A PALABRES

« Espace » de convivialité pour des échanges culturels réguliers. L'occasion pour que la culture vienne au secours de l'environnement, par la plantation d'un arbre qui n'aura pas qu'un aspect symbolique.

La pertinence de la culture pour ce projet ?

- Grâce aux activités artistiques autour de l'arbre des palabres, toutes les personnes qui composent la société baie-mahaultienne se réuniront pour contribuer, de façon durable, aux programmes de préservation et de diffusion des connaissances et pratiques individuelles et collectives. Ce dialogue interculturel favorise le partage sur les pratiques traditionnelles de chaque communauté en faveur de notre écosystème
- Le partage des savoirs et traditions, valorise tout individu et évite de rester isolé.
- Par ailleurs, la participation à la vie culturelle de façon équitable et l'implication des parties prenantes culturelles, aident à la promotion des autres cultures et célèbre la diversité culturelle du territoire,
- Cela permet de mieux apprécier la diversité culturelle de notre territoire ;
- la collectivité agit ainsi sur le bien-être de tous les citoyens et évite des phénomènes de ghettoisation en faveur de la non-violence
- L'action se déroulera sur le littoral, autour d'un fromager (ceiba pentandra). Arbre qui ne laisse aucun Guadeloupéen indifférent non seulement de part sa taille, mais aussi pour sa valeur sacré dans l'histoire du pays, avec tout le mysticisme qu'il y a autour.



6. DIGITALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL BATI ...

Création des QR code du patrimoine.

Les nouvelles technologies devront être déployées pour valoriser le patrimoine : création de visites virtuelles, des QR code du patrimoine, une application spécifique, un jeu vidéo...,

Un projet pour la diversité culturelle

- pour une plus grande disponibilité des éléments culturels,
- pour rendre encore plus vivant le patrimoine à destination du monde scolaire et des touristes,
- pour une ouverture sur le monde et la transmission des richesses culturelles communales à de nombreuses personnes, notamment aux jeunes férus de numérique



7. « BAIE'TTERFLY », titre du projet qui tend à FAIRE REVENIR LE PAPILLON A BAIE-MAHAULT

Ce projet stratégique dont la Culture est un moyen de sensibilisation, se décompose de 7 axes :

- Ecoles et Biodiversité
- Jardins partagés
- Nature en ville (espaces verts, paysages et fleurissement)
- Valorisation des habitats naturels (sources, cours d'eau, littoral, rivières, mangrove)
- Végétalisation des espaces de travail
- Connaissances et éducation populaire
- Attractivité verte du territoire

Un Plan de reconquête de la biodiversité qui passe par la présentation de la candidature de la ville à l'ABC, porte d'entrée de Baie'tterfly et au programme PEN (légende p.14)

Quel est le rôle de la culture dans ce projet ?

- la culture comme un moyen de sensibilisation au service de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité
- c'est une action d'éducation à l'environnement proche et à sa biodiversité, possible par des ateliers de thématiques culturelles



8. LA SEMAINE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

organisée par le Conseil de Développement de Cap Excellence, a eu pour but principal d'informer, de mobiliser et sensibiliser à l'urgence climatique et à la transition écologique, en s'appuyant sur une démarche de concertation, de co-construction, de participation, de promotion et de valorisation des initiatives citoyennes et locales.

Cette semaine a été un temps d'engagement où les associations mettent au grand jour ce qu'elles font dans la plus grande discrétion et parfois dans l'indifférence.

Un temps fort de sensibilisation et de formation de part des conférences animées par des experts (Sociologue, Ecologue, Neurobiologiste...)

Action portée par le Conseil de Développement de Cap Excellence

En quoi la culture est-elle pertinente dans ce projet ?

- Une activité qui actionne fortement les droits culturels des citoyens des trois villes concernées (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre).

Il s'agit d'actions culturelles transversales, en cohérence avec le Plan Stratégique pour une Action Culturelle durable – PSAC, les 9 engagements de « Culture 21 actions » et le Projet de mandature 2020-2026 (voir le point 4.3).

Nous constatons que ces actions nous engagent essentiellement à mettre en œuvre les « Droits culturels », à innover en matière de « Gouvernance », à intensifier la valorisation et de surcroît la protection du « Patrimoine » dans toute sa diversité et d'user de « créativité culturelles », mais aussi de développer les animations dans le domaine de « Culture et économie », des thématiques qui nous relient à Culture 21 Actions et répondent aux attentes des experts de CGLU ;

Des engagements à mettre également en vis-à-vis avec les notions de « Démocratie participative », « Coopération locale et internationale » ou encore la « Transversalité interne », sachant que ces trois concepts nous renvoient à la gouvernance culturelle du territoire et au sein de l'administration communale (évoqué ci-dessus).

Autant de défis locaux allant du Projet politique au PSAC, en passant par la territorialisation des ODD.



LES DEFIS LOCAUX

Pour identifier les défis à relever sur le territoire et pour une cohérence d'ensemble, le lien entre nos mesures pilotes, les priorités politiques pour la mandature 2020-2026 et les engagements pour la territorialisation de l'Agenda 21 de la Culture devra être mis en évidence. Ces défis locaux qui contribueront au renforcement de l'alliance mondiale pour le développement durable, à l'horizon 2030.

Tout d'abord, il est intéressant de se rappeler des axes prioritaires destinés à donner du sens à l'action publique :

- | Faire de Baie-Mahault, une ville connectée,
- | Une ville éco-responsable et durable,
- | Accompagner l'usager à être un acteur de l'animation de son territoire, de la cohésion sociale et intergénérationnelle,
- | Veiller à ce que l'usager soit au cœur des politiques publiques,
- | Moderniser les services, pour une administration fiable et performante qui valorise les ressources humaines
- | Assurer un aménagement du territoire en cohérence avec son évolution

QUELLE LOCALISATION POSSIBLE POUR LES ODD À BAIE-MAHAULT ?

Thème présenté lors du Sommet Culture de CGLU en décembre 2023 à Dublin

Les réflexions des groupes de travail ont relié des projets à 15 ODD qui, eux-mêmes sont mis en vis-à-vis avec les politiques publiques de la collectivité.

Nous distinguons cinq ODD significatifs :

Ils sont les plus sollicités car très transversaux, compte tenu du nombre de politiques publiques touchées (par ordre de récurrence), se sont :

ODD 10 – (Réduire les inégalités)

Accompagnement des familles dans le domaine du Social et de la Solidarité, pour éviter toutes les discriminations.

Cet ODD répond parfaitement à un axe majeur de la mandature intitulé :

« *Garantir la cohésion sociale et intergénérationnelle* »

Tous les projets émergent cet objectif.

Parce que les projets à dominante culturelle sont essentiels au développement de liens sociaux. Beaucoup d'entre eux permettent aux individus de s'identifier à leur histoire (Ex. - la rédaction d'un ouvrage culturel à vocation pédagogique et touristique, - l'arbre des palabres). La participation active à la vie culturelle participe grandement à



LES DEFIS LOCAUX

l'inclusion sociale et ne laisse « personne de côté » (Ex. - le séminaire des associations, - la transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu, - l'actualisation du PEDT avec la définition de la journée du mercredi, - la semaine de la démocratie participative avec une forte participation des associations de la ville). D'une manière générale, les processus culturels offrent également une grande liberté à la participation. « La digitalisation du patrimoine culturel bâti » et la préservation de la biodiversité recherchée dans le projet « Baie'tterfly », prennent tout leur sens.

ODD 11 – (Des villes et des établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables)

Nous retiendrons particulièrement les cibles 11.1, 11.4, 11.7, 11.a, 11.b, 11.c

Cet ODD est le point d'entrée le plus important pour le patrimoine et la culture. Il cible particulièrement les politiques publiques suivantes :

- Urbanisme et aménagement du territoire (La digitalisation du patrimoine culturel bâti, La transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu)
- Culture et Patrimoine (La digitalisation du patrimoine culturel bâti, La transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu, Baie'tterfly, L'actualisation du PEDT avec la définition de la journée du mercredi, L'arbre des palabres)
- Infrastructures et cadre de vie (La transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu)
- Sécurité publique et sécurité civile
- Citoyenneté et proximité (Le séminaire des associations, La transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu, L'arbre des palabres)
- Solidarité et Social (Le séminaire des associations, L'arbre des palabres, La semaine de la démocratie participative)

Et permet d'appliquer très largement les engagements de Culture 21 Actions.

ODD 16 – (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifistes et ouvertes aux fins de développement durable, assurer et des institutions efficaces, responsables et ouvertes)

Cibles : 16.6, 16.7, 16.9, 16.b



LES DEFIS LOCAUX

Politiques publiques cibles :

- Sécurité publique et sécurité civile
- Education
- Solidarité et Social

Les mesures pilotes pour localiser au mieux l'ODD 16 :

- Le séminaire des associations,
- La transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu
- L'arbre des palabres
- La digitalisation du patrimoine culturel bâti
- Baie'tterfly
- La semaine de la démocratie participative

ODD 4 – (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie)

Cibles : 4.4, 4.5, 4.7, 4.a,

Politiques publiques cibles :

- Education
- Solidarité et Social
- Culture, Patrimoine et Tourisme
- Formation

Bien que tous les projets aient un fort lien avec les processus éducatifs, pour cet ODD, nous nous arrêterons particulièrement sur « L'actualisation du PEDT avec la définition de la journée du mercredi ».

ODD 9 – cible 9.c – Accès aux technologies de l'information et de la communication

Trois mesures pilotes y répondent directement : « la rédaction d'un ouvrage culturel à vocation pédagogique et touristique », « la transformation de la bibliothèque en un tiers-lieu », « La digitalisation du patrimoine culturel bâti ».

Des actions qui contribuent à réussir l'axe politique de l'innovation.



LES DEFIS LOCAUX

D'autres objectifs sont cités une, deux et/ou trois fois et font référence à moins de politiques publiques que précédemment.

Il s'agit des ODD :

ODD 8 – (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous)

Des actions qui contribueront à la croissance économique du territoire par le biais de la Communauté d'agglomération Cap Excellence puisque la collectivité n'a plus la compétence économique.

Nous notons le besoin d'atteindre les cibles - 8.4 pour une utilisation efficace des ressources, et - 8.9 pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

Les principales politiques publiques cibles :

- Culture et Patrimoine
- Culture et tourisme
- Ecologie et Développement durable

ODD 3 – (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge)

Des projets collaboratifs qui n'excluent personnes et permettent l'expression de tous participant à la santé et au bien-être de tous les citoyens.

La Santé publique, est identifiée comme la politique publique communale cible.

ODD 2 – (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)

Le projet « Baie'tterfly » répond particulièrement à cet objectif en ses axes 1 (Ecoles et biodiversité), 2 (Jardins partagés), et 7 (Attractivité verte du territoire).

Ici, nous ciblerons la Politique publique communale de la Restauration scolaire.



LES DEFIS LOCAUX

ODD 13 – (...des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)

Le projet « Baie'tterfly » répond particulièrement à cet objectif en ses axes 1 (Ecoles et biodiversité), 3 (Nature en ville), 4 (Valorisation des habitats naturels), 6 (Connaissances et éducation populaire) et 7 (Attractivité verte du territoire).

La politique publique concernée : Transition écologique et développement durable.

Par ailleurs, les projets Baie'tterfly, la digitalisation du patrimoine culturel bâti nous renvoient vers les objectifs :

ODD 1 (Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes...), **ODD 7** (Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordables), **ODD 12** (Etablir des modes de consommation et de production durables), **ODD 14** (Conserver et exploiter de manière durable les océans, mers...à des fins durables) et **ODD 15** (Préserver et restaurer les écosystèmes durables....)

Enfin toutes les mesures permettront de répondre à l'**ODD 17** qui nous incite à « renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat pour le développement durable et le revitaliser »

Ici, tous les appuis aux politiques publiques sont identifiés pour cet ODD transversal en soi :

- Ressources humaines
- Systèmes et technologies de l'information
- Finances et moyens généraux
- Affaire juridique (Achat et Commande publique)
- Direction générale des services
- Administration générale
- Cabinet du maire
- Direction des Partenariats
- Directions « Transitions Ecologique et Développement durable » et « Numérique »

LES DEFIS LOCAUX

LE TABLEAU CI-DESSOUS ILLUSTRE L'ARTICULATION ENTRE NOS MESURES PILOTES AVEC LE PROJET DE VILLE, LES ENGAGEMENTS POUR LA TERRITORIALISATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE, POUR UNE COHERENCE D'ENSEMBLE.

MESURES PILOTES	ORIENTATIONS POLITIQUES 2020-2026	THEMATIQUES CULTURE 21 ACTIONS	ODD
1. OUVRAGE ...HISTOIRE, PATRIMOINE ET GEOGRAPHIE HUMAINE DU TERRITOIRE, grâce à sa vocation touristique	L'usager au cœur des politiques publiques L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle	CULTURE ET EDUCATION Promouvoir une citoyenneté active à travers la construction de capacités culturelles PATRIMOINE, DIVERSITE ET CREATIVITE CULTURELLE Promouvoir une citoyenneté active à travers la construction de capacités culturelles	ODD 4, 8, 10
2. SEMINAIRE DES ASSOCIATIONS	L'usager au cœur des politiques publiques L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle	DROITS CULTURELS Citoyenneté active et pleine reconnaissance des droits culturels	ODD 10, 11, 16
3. TRANSFORMATION BIBLIOTHEQUE TRADITIONNELLE EN UN TIERS LIEU	L'usager au cœur des politiques publiques L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle	CULTURE, EQUITE ET INCLUSION SOCIALE Les facteurs culturels contribuent au développement de nouveaux liens sociaux de qualité CULTURE, INFORMATION ET SAVOIRS Les technologies contribuent et participent à la pluralité et à la construction de la citoyenneté	ODD 3, 4, 8, 9, 10, 11, 16
4. PEDT - Projet Educatif Territorial	L'usager au cœur des politiques publiques L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle	CULTURE ET EDUCATION Promouvoir une citoyenneté active à travers la construction de capacités culturelles	ODD 2, 3, 4, 9, 10, 11
5. ARBRE A PALABRES	L'usager au cœur des politiques publiques L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle Aménager le territoire en cohérence avec son évolution	DROITS CULTURELS Citoyenneté active et pleine reconnaissance des droits culturels CULTURE, EQUITE ET INCLUSION SOCIALE Les facteurs culturels contribuent au développement de nouveaux liens sociaux de qualité CULTURE ET ECONOMIE L'adaptation de l'économie aux ressources locales est une source de sa légitimité et de son dynamisme CULTURE, INFORMATION ET SAVOIRS Les technologies contribuent et participent à la pluralité et à la construction de la citoyenneté	ODD 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16

LES DEFIS LOCAUX

MESURES PILOTES

ORIENTATIONS POLITIQUES 2020-2026

THEMATIQUES CULTURE 21 ACTIONS

ODD

6. DIGITALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL BATI

Ville Connectée

L'usager au cœur des politiques publiques

L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle

Aménager le territoire en cohérence avec son évolution

CULTURE ET EDUCATION Promouvoir une citoyenneté active à travers la construction de capacités culturelles

PATRIMOINE, DIVERSITE ET CREATIVITE CULTURELLE Promouvoir une citoyenneté active à travers la construction de capacités culturelles

CULTURE ET ECONOMIE L'adaptation de l'économie aux ressources locales est une source de sa légitimité et de son dynamisme

CULTURE, PLANIFICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC Planifier la ville et le territoire avec une conscience et un sens culturels. Le territoire est donc le résultat de l'interaction entre l'environnement et les activités culturelles

CULTURE, INFORMATION ET SAVOIRS Les technologies contribuent et participent à la pluralité et à la construction de la citoyenneté

ODD 4, 7, 8, 9, 10, 11, 16

7. BAIE'TTERFLY

Ville Eco responsable et Durable

CULTURE ET ENVIRONNEMENT Les facteurs culturels deviennent des accélérateurs de la responsabilité environnementale

ODD 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

8. SEMAINE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (projet initié par Cap Excellence)

L'usager au cœur des politiques publiques

L'usager acteur de l'animation de son territoire et de la cohésion sociale et intergénérationnelle

Moderniser les services pour une administration fiable et performante valorisant ses RH

GOUVERNANCE équilibrée et partagée des politiques locales

DROITS CULTURELS Citoyenneté active et pleine reconnaissance des droits culturels

ODD 10, 11, 13, 16



LES DEFIS LOCAUX

Pour un développement durable qui prend en compte l'Homme dans toutes ses identités et fait de la culture son fil rouge, à ce stade de nos propos, nous devrions évoquer l'identité (voire les identités) culturelle de Baie-Mahault.

Parler d'identité culturelle nous renvoie de toute évidence vers notre patrimoine, ce que nous sommes, ce qui nous représente, à valoriser et à protéger.

D'ailleurs, « **Protéger et valoriser le patrimoine et les savoirs traditionnels** » est la thématique des ateliers participatifs qui renvoie le plus aux Objectifs de Développement Durable - ODD. Le sujet renvoie à 13 ODD. C'est dire combien il est transversal, non seulement dans la définition de nos projets mais aussi pour la mise en œuvre de l'action publique.

Trois mesures pilotes nous renvoient directement vers cet objectif :

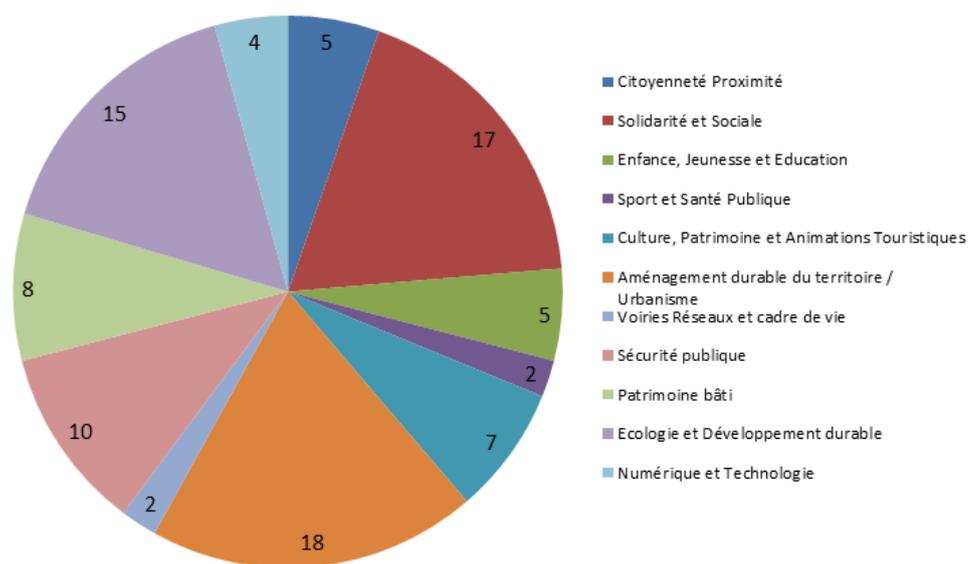
- Réalisation d'un ouvrage relatant de l'histoire, du patrimoine et de la géographie humaine de Baie-Mahault, outil à vocation pédagogique et touristique,
- La digitalisation du patrimoine culturel bâti
- Baie'tterfly

Riche de patrimoine, notre territoire renferme des identités fortes faisant de notre commune un site remarquable. Nous avons identifié quatre « IDENTITÉS REMARQUABLES » (annexe 2).



ANNEXE 1

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE BAIE-MAHAULT





ANNEXE 2

LES IDENTITÉS REMARQUABLES DE BAIE-MAHAULT

IMMATERIEL	NATUREL	MÉMORIEL	MATÉRIEL
<p>le Gwoka du site de Jabrun</p> <p>Une culture musicale riche par la présence de nombreux musiciens, chanteurs (Dolor, le groupe Les Rippers, les frères Fila, Martine Sylvestre ...) et espaces de pratiques artistiques</p>	<p>Une grande variété de zones humides : mangrove s'étendant sur, cours d'eau, forêt marécageuse, les divers cours d'eau, des plans d'eau ...</p>	<p>Monument aux morts en l'honneur des 22 Poilus de la commune</p>	<p>Monument aux morts, œuvre sculpturale exceptionnelle, de style art-déco</p> <p>Sa singularité lui vaut son inscription au titre des monuments historiques</p>
<p>Man Sosso et Guy Konkèt</p> <p>Autres grands noms du GwoKa et de la Quadrille</p>	<p>Seule commune à être baignée à la fois par le Petit et le Grand culs de Sac marin</p>	<p>Étude des parcours des soldats partis au début du 20ème siècle</p>	<p>Eglise Saint-Jean Baptiste, bâtiment reconstruit en 1928 par Ali Tur</p> <p>Sa bonne conservation lui vaut son inscription au titre des monuments historiques</p>
<p>Gérard Lockel et sont « Traité de GwoKa moderne »</p>	<p>La flore :</p> <ul style="list-style-type: none">-le Mahot ;-le Mangle médaille (position stratégique - connexion) ;-le Fromager ;-le Flamboyant-le Baobab	<p>Histoire de la piraterie dans les eaux baie-mahaultiennes</p>	<p>la friche industrielle, autrefois ancienne usine électrique alimentant toute la Guadeloupe</p>
<p>Des quartiers dotés d'identité singulière</p>	<p>une faune exceptionnelle avec</p> <ul style="list-style-type: none">-le Pélican Brun (colonie) ;-le Pic de Guadeloupe ;-les Chauves-souris <p>Des espèces endémiques à valeur culturelle, que l'on retrouve sur BM (parfois de façon exclusive)</p>	<p>patrimoine cultuel (de nombreux cimetières privés, des chapelles et église de différentes obédiences)</p>	<p>les sépultures, cimetières et des chapelles composant le patrimoine cultuel</p>



ANNEXE 2

LES IDENTITÉS REMARQUABLES DE BAIE-MAHAULT

IMMATERIEL	NATUREL	MÉMORIEL	MATÉRIEL
Patrimoine sportif Des sportifs de haut niveau originaires de la commune : Jean-Marc Mormeck (boxeur), Thomas Lémar (footballeur à l'internationale), Les Frères Beauzor, Georges Hippodam, Alex Edmée, (footballeurs) Saturnin Molia (cycliste)	ville carrefour du fait de sa position au cœur du papillon Point stratégique entre la Grande-Terre et la Basse-Terre		Patrimoine matériel sportif : vélodrome, gymnase,
Des personnalités valorisant le patrimoine et le domaine culturel			Des Maisons de quartiers, outils favorables à la démocratie participative, à la diffusion artistique, à l'éducation artistique et culturelle
art urbain (graff, musique urbaine...)			la ZIC de Jarry avec sa forte concentration d'industries et de commerces, à laquelle s'ajoute AUDACIA, pépinière de start-up
Vie associative active et personnes ressources qui contribuent à la transmission des cultures des différentes communautés			

Des coordonateurs sont identifiés pour suivre les projets et faire transversalité, sous la coordination générale de Chantal LAURIETTE, en charge du Programme villes pilotes pour l'A21C), de Jacqueline ATTELLY, Directrice de la coordination des Partenariats

ANNEXE 2

LES IDENTITÉS REMARQUABLES DE BAIE-MAHAULT

(Département accompagnements des Transitions) et de la Directrice Générale des Services :

- Au patrimoine immatériel, Marie-Jo CHALUS
- Au naturel, Erika ROSNEL (en charge également de la coordination et du contrôle de la mise en œuvre des ODD sur le territoire)
- Au mémoriel, Laura MANNE
- Au matériel, Bruno DELOR

LISTE DES CONTRIBUTEURS A21C ET REFERENTS MESURES PILOTES

NOM, PRÉNOM	POSTE OCCUPÉ DANS LA COLLECTIVITÉ
ATELLY Jacqueline	Directrice en charge de la coordination des Partenariats (Département accompagnements des Transitions)
BALLI Jacques	Directeur de l'Education en charge du PEDT
CHALUS Marie-Jo	Responsable animation culturelle, tourisme et patrimoine immatériel au sein de la DACTP
CIGAR Gaëlle	Responsable des affaires juridiques, du contentieux et des assemblées
CLAUDE Marie-Antoinette	Responsable Bibliothèque multimédia Paul Mado
DELOR Bruno	Direction Voirie, des réseaux cadre de vie
DIMAN Fabien	Direction des Systèmes et Technologies de l'Information
DIXIT Marie-Line	Directrice Vie citoyenne
MANNE Laura	Directrice de l'administration générale
PAULINE Fabrice	Directeur de l'animation culturelle, du tourisme et du patrimoine immatériel -DACTP
ROSNEL Erika	Directrice en charge de la coordination de la Transition Écologique et du Développement Durable (Département accompagnement des Transitions)
ROUSSEAU Joëlle	Responsable du contrôle de gestion et de la performance des services
SYLVAIN-GRACCHUS Chantal	Responsable de la communication interne



BAIE-MAHAULT
Ville Pilote • culture 21



BAIE-MAHAULT
Cœur d'Énergie